

CHANTIERS PARTICIPATIFS

Plantation de haies :

Une haie sera plantée sur la parcelle communale YD 54 situé « Fief de Pesseau » à proximité du chemin des Vignes, récemment acquise par la municipalité. La plantation se fera sur une rangée. Le maire remercie les propriétaires riverains qui ont accepté une convention d'aménagement des distances de plantations rendant cette réalisation possible. Le chantier sera organisé en relation avec Thierry COUTON qui prolonge son linéaire de haies le long de la départementale D210 sur 600 m de long. La date de plantation sera précisée ultérieurement en fonction de la météo et de la livraison des plants. Comme à chaque fois, les volontaires seront accueillis dans la convivialité.

Restauration du lavoir :

En début d'année prochaine, le chantier de restauration du lavoir démarrera. Vous serez également les bienvenus si vous souhaitez y participer.

BON À SAVOIR



Ludovic est à votre disposition chaque mercredi à partir de 16h sur le parking derrière la mairie.

Il propose également des pizzas le vendredi soir sur réservation au 06 01 86 81 85, à récupérer à son domicile 16 rue des Aires de 18h30 à 21h.



Retrouvez Sarah sur le parking derrière la mairie chaque dimanche soir à partir de 18h30.

Elle propose une carte variée avec burgers, tacos, frites, plats chaud, pasta box ...

AGENDA

- **Du 4 au 8 novembre** : fermeture de la mairie pour congés.
- **11 novembre** : cérémonie de l'Armistice et hommage à tous les Morts pour la France. À 11h15 rassemblement sur la place de l'église - 11h30 cérémonie au monument aux Morts suivie du verre de **l'amitié au Moulin à Café**.
- **Courant novembre** : consultation de la population sur les zones d'accélération d'énergies renouvelables.
- **7 décembre** : petit marché de Noël au Moulin à Café.
- **14 décembre** : repas des Aînés.
- **Du 26 décembre au 6 janvier 2025 inclus** : fermeture de la mairie pour congés.
- **26 et 27 décembre - 2 et 3 janvier 2025** : fermeture de l'agence postale pour congés.
- **En janvier 2024** : vœux du maire.



Bulletin d'informations municipales – 3/2024

LE MOT DU MAIRE



Chers concitoyens,

Le dernier trimestre de 2024 commence encore avec un épisode pluvieux. En effet la pluviométrie cette année a été très importante et impactante sur l'activité agricole et a affecté le revenu des agriculteurs. Les autres entreprises travaillant à l'extérieur ont également été perturbées et ont pris du retard dans leur planning, c'est ainsi que les travaux d'entretien de voirie comme le point à temps qui est réalisé habituellement en milieu d'année n'a pas pu être exécuté et en fonction des conditions climatiques, humidité et température des prochaines semaines, nous serons peut-être obligés de les reporter en 2025.

L'aménagement de l'ancienne mairie est terminée depuis le 1er octobre. Ce logement est occupé par une famille de trois enfants qui en apprécie l'espace et le confort.

Le permis d'aménager sur le terrain entre la rue des Écoles et la rue de la Grange est validé et les réseaux vont être implantés à la fin du mois permettant ainsi aux acheteurs des lots 2 et 3 dont le permis de construire a été accordé de commencer les travaux.

Le permis d'aménager du terrain rue des Aires a été refusé en l'état par l'architecte des bâtiments de France. Nous devons donc reprendre le dossier et faire une proposition nouvelle intégrant ses recommandations tout en conservant un coût raisonnable.

À propos de notre projet éolien, suite aux conclusions défavorables de la Cour administrative d'appel de Bordeaux, la société WPD a souhaité saisir le Conseil d'État en février 2024. Nous avons appris lors de la consultation du 26 septembre que la demande d'admission a été refusée. Il devient donc urgent de définir les zones d'accélération pour les énergies renouvelables si nous voulons porter un nouveau projet.

Dans la commune de nombreuses personnes ont des animaux de compagnie, bien que les propriétaires doivent les empêcher d'errer dans le village, une escapade peut toujours arriver. Il est désolant d'apprendre qu'un chat est revenu à son domicile avec du plomb dans le corps et a succombé à ses blessures. Je tiens à rappeler que la loi punit l'atteinte à l'intégrité et à la vie des animaux domestiques, les propriétaires ont déposé une main courante à la gendarmerie.

Pour terminer, je voulais rappeler cette parenthèse olympique de Paris 2024, qui a été un immense moment de joie, d'unité, de fierté, de partage, de communion et de rayonnement pour la France. Merci aux organisateurs pour ces cérémonies grandioses. Merci aux athlètes pour leur travail et leurs sacrifices qui nous ont permis de partager ces émotions intenses. Pour prolonger cette dynamique, mettons notre énergie au service de la bienveillance, du rassemblement et de l'inclusion à tous les niveaux.

Cordialement, Jacques TROUVAT



Nouvelle adresse mail pour la mairie !

LA MAIRIE

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30-12h30 / 13h00-17h00
Mercredi : 8h30-12h30 / 13h00-17h00
Vendredi : 8h30-12h30 / 14h00-16h00

Contact

Tél : 05 46 24 62 74
E-mail : mairie@doeuilsurlemignon.fr
Site : www.doeuil-sur-le-mignon.fr
 Mairie de Doeuil-sur-le-Mignon

Adresse

11, rue du stade
17330 Doeuil-sur-le-Mignon

LA VIE MUNICIPALE

Chantier de la voirie

Le grand chantier de réfection de la voirie débuté en 2023 doit s'achever en 2026. La tranche de 2024 connaît actuellement un certain retard compte tenu des conditions climatiques défavorables que nous avons connues. Néanmoins, un chantier a pu être mené à son terme à La Coudre : la réfection de la voie communale VC 32 (en face de la ferme BLUSSEAU). Bientôt, si les conditions le permettent, la rue des Vallées, la rue des Prés, et la deuxième partie de la rue des Fontaines devraient également être remises en état (reprofilage de la voie, réfection du revêtement et gestion des eaux pluviales).

Citernes incendie



La fin du Schéma communal extérieur de défense contre l'incendie (SCEDI) approche. Pour rappel, cette nouvelle réglementation de lutte contre l'incendie est obligatoire et doit permettre à toute construction d'être couverte par un point d'eau (citerne, poteau incendie ou point d'aspiration) située à moins de 500 mètres.

La dernière tranche sera achevée d'ici la fin du mois de novembre par la mise en place de citernes à La Prise, Germon, La Crignolée et La Brousse.

Un nouveau logement communal !

L'ancienne mairie connaît à présent une nouvelle vie. Après plusieurs mois de rénovation, elle a été transformée en un logement pimpant grâce à l'action des employés communaux et d'artisans locaux. Depuis le 1er octobre, la municipalité dispose d'une maison de 125 m² avec 3 chambres et tout le confort moderne.

Le parc immobilier de la commune compte désormais 4 logements : 3 situés rue des Écoles et le dernier en date rue du Moulin.



Une salle des fêtes pas à la fête !

Forte de ses 37 ans d'existence (elle avait été inaugurée en 1987), notre salle des fêtes a besoin de quelques travaux de réfection de sa toiture. En effet, quelques signes de fatigue sont apparus récemment et après une expertise menée par un cabinet de Niort, il apparaît que des travaux doivent être envisagés. C'est un élément nouveau et imprévu que nous allons devoir intégrer dans le budget 2025. Pour l'heure, elle reste disponible à la location.



MANIFESTATIONS

14 juillet – Célébration de la Fête nationale



Une fois de plus, le soleil était au rendez-vous pour célébrer la Fête nationale. Venus plus nombreux que l'an passé, les Dœuillois ont partagé un moment de convivialité autour d'un dîner offert par la municipalité.

Inauguration du terrain de pétanque

Ce même 14 juillet, en présence d'une foule nombreuse, le maire a procédé à l'inauguration de la stèle à la mémoire de Francis LA-ROCHE notre ancien maire décédé en 2022. À la demande de ses amis boulistes son nom a été donné au terrain de pétanque municipal à la construction duquel il avait personnellement contribué financièrement. Grand amateur de pétanque, c'est un juste hommage qui lui a été rendu ce jour-là.



Concert de l'OSVS



Le 28 septembre, dans l'église de Doeuil, notre commune a accueilli pour la deuxième année consécutive, un concert de l'Orchestre Symphonique des Vals de Saintonge. Sous la baguette de son chef Francis GARDRE, une trentaine de musiciens a interprété un programme de musique baroque agrémenté de quelques incursions dans la musique contemporaine.

La prestation fut très appréciée et saluée par une *standing ovation*.